

Dimanche 18 Mars 2018 **10 KM** Départ 9h30 salle Evora - Baho

COURIR POUR KEVIN

associationcourirpourkevin@gmail.com
#1 Courir Pour Kevin
Tél. 06 82 06 15 21 / 04 68 28 50 21

Bandonnée pédestre
départ 8h30
inscription BC

DEGATHLON MERGÈRE AVUSSEL 2010 EXPO-BOUITS PERPIGNAN LA PALME GALANERIE POTAGERIE BAO

Samedi 7 avril 2018
Fête de Pâques à Baho
Parc de Guardia de 9h à 12h30

La chasse aux oeufs est ouverte !

- Jeux en bois
- Tombola

OFFERT ET ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE BAHO

Perpignan Méditerranée Métropole
Elaboration du PLUi-D
PLAN LOCAL d'URBANISME intercommunal – DEPLACEMENTS

Les premiers documents permettant à la fois de comprendre la démarche de ce projet communautaire et de participer à son élaboration sont consultables à l'hôtel de la Communauté Urbaine : 11 Boulevard Saint-Assiscle - BP 20641 - 66006 Perpignan Cedex. Ils sont également disponibles à la consultation dans les mairies des trente-six communes membres ainsi que sur le site internet de Perpignan Méditerranée Métropole : <https://www.perpignanmediterranee-metropole.fr>

Les observations ou suggestions peuvent ainsi être déposées ou consignées sur les cahiers de concertation ouverts à cet effet et tenus à la disposition des administrés au siège de PMM ainsi que dans chaque mairie, ou bien adressés par courrier postal à :

Monsieur le Président de Perpignan Méditerranée Métropole
11 Boulevard Saint-Assiscle - BP 20641 - 66006 Perpignan Cedex

Elles peuvent enfin être transmises par courrier électronique à l'adresse : plui-d@perpignan-mediterranee.org

Baho Infos

Bulletin d'informations municipales et associatives

MARS 2018 - N° 109

www.baho.fr



Au coeur du village

Fermeture d'une classe à l'école élémentaire

Dans le cadre de la réforme de la carte scolaire, les services départementaux de l'éducation nationale ont décidé la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Baho. Alors que les éléments apportés par la Mairie vont dans le sens d'une augmentation du nombre d'enfants dans la commune.

Afin de protester contre cette décision, élus, enseignants, parents et enfants se sont rassemblés le 15 février devant l'école. Tous ont voulu manifester leur mécontentement contre la dégradation inévitable des conditions d'accueil des élèves et de la qualité de l'enseignement.



Ecole maternelle

INSCRIPTIONS 2018/2019

Les parents des enfants nés en 2015 sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie afin d'effectuer les démarches pour la rentrée 2018/2019.

Se munir :

- ♦ Du livret de famille,
- ♦ Du carnet de vaccinations de l'enfant,
- ♦ D'un justificatif de domicile.

SOMMAIRE

- P1 - Fermeture d'une classe
- Inscriptions école maternelle
- P2 - Compte rendu Conseil Municipal
- P3 - Avis de publicité
- P4 - Chante Baho
- Carnaval
- Vide Greniers
- P5 - Tennis club
- Vélo club
- Baho XIII
- P6 - Baho Form
- La Peña
- Baho Foot
- P7 - Bao Cultural
- Aire Nou
- P8 - Courir pour Kevin
- Marché de Pâques
- Rifle SPA
- PLUi-D

AGENDA

18/03/2018 9h30
Courir pour Kevin

19/03/2018
Défilé de la FNACA

07/04/2018 9h00
Marché de Pâques

08/04/2018 15h00
Carnaval

20/04/2018 20h30
Rifle Baho XIII

28/29/04/2018
Printemps des Arts

Le huit février 2018 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAHO, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Patrick GOT, Maire.
Convocation du 1er février 2018.

Étaient présents : Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Bruno ANIEN, Catalina BERIOT, Martine PUIGBLANQUÉ, Olivia FOURNOUS NOYÉ, Paul GRAND, Roger DUCASSY, Alain SERRAT, Agnès GRIFOLL, Hervé ABRIBAT, Magali SANCHEZ, Christine TIGNOL, Stéphanie FORCADA, Chantal BENOIT, Stephan GYBELY, André TIGNERES

Absents excusés et représentés : Julien FORICHON (procuration à Alain SERRAT), Jean Maurice IBANEZ (procuration à Martine PUIGBLANQUE), Magali GINER (Hervé ABRIBAT), Véronique AGOUILLO (procuration à André TIGNERES)

Absente excusée : Virginie SANTIAGO

Secrétaire de séance : Christine TIGNOL

1/ Convention avec le cabinet d'avocats HG et C pour le suivi de la procédure de mise à disposition de deux locaux à destination commerciale

M. le Maire propose à l'assemblée de faire appel au cabinet d'avocats HG&C pour élaborer et suivre la procédure de mise à disposition des deux locaux à destination commerciale prévus dans le nouveau bâtiment municipal. M. le Maire propose d'opter pour une occupation privative du domaine public précédée d'une procédure de sélection préalable. Ces missions seront rémunérées par des honoraires forfaitaires de 3 240.00€ TTC.

Accord unanime du Conseil

2/ Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de promouvoir au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe un agent de la commune actuellement titulaire du grade d'auxiliaire de puériculture de 1ère classe. La promotion ayant reçu un avis favorable de la CAP. Le Maire propose également, suite à la fin des nouvelles activités pédagogiques, de diminuer à quatre, le nombre d'agents contractuels susceptibles d'intervenir dans les services scolaires. Il convient donc de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en ce sens.

Accord unanime du Conseil

3/ Modification du tarif de location des salles municipales

M. le Maire propose à l'assemblée de modifier le tarif de location des salles municipales selon les dispositions ci-après :

Salle EVORA : 500 euros par journée ou soirée de location

Salle du 3^e AGE : 150 euros par journée ou soirée de location

Ces tarifs s'appliqueront pour toute location à compter du 1^{er} mars 2018

Délibération adoptée par 21 voix pour et 1 abstention

4/ Modification du tarif des travaux en régie

M. le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les tarifs des prestations exercées en régie par les services techniques municipaux :

Travaux de tractopelle : 50€ /heure

Travaux de débroussaillage : 50€/heure

Location de camion avec chauffeur : 50€/heure

M. le Maire rappelle que ces travaux sont destinés à rendre service à la population de BAHO pour des menus travaux ne devant pas dépasser deux heures.

Accord unanime du Conseil

5/ Convention pour la mise à disposition de la parcelle AP 171 à l'association « Monster Track RC »

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune met, depuis de nombreuses années, la parcelle AP171 à disposition d'amateurs pour y faire rouler des véhicules modèles réduits. L'association Monster Track RC souhaite prendre en charge la gestion du site à travers une convention avec la commune. M. le Maire propose de délivrer à l'association une autorisation d'occupation temporaire de la parcelle AP 171.

La convention précisera :

Que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit pour une durée de un an reconductible une deuxième année sur demande expresse formulée par l'association avant terme.

Qu'il ne pourra être demandé à la commune aucun dédommagement pour les aménagements réalisés lorsque le terrain lui sera rétrocédé à la fin du bail ou de façon anticipé pour des motifs d'intérêt public.

Que l'association organisera les manifestations liées à son objet en respect des règlements en vigueur tant pour ses membres que l'accueil du public le cas échéant.

Que le terrain ne pourra être sous loué ou mis à la disposition d'une autre association sans une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

6/ Convention avec le Conseil Départemental pour la deuxième phase de restauration de la statue de St Vincent

M. le Maire propose à l'assemblée de poursuivre la restauration de la statue de St Vincent engagée par les services départementaux de conservation et de restauration du patrimoine. En effet, cette première campagne de restauration a permis de déceler la présence des peintures originales de cette statue du XVI^e siècle sous le revêtement doré postérieur.

L'intérêt de cette découverte justifie de procéder à la dépose de la dorure. Mme la Présidente du Conseil Départemental nous propose une nouvelle convention de prise en charge. Le montant total estimé des travaux s'élève à 6 100.00€. Sur la base d'une participation de 30%, la commune de Baho s'engage à verser la somme de 1 830.00€.

Accord unanime du Conseil

7/ Approbation de la modification des statuts de Perpignan Méditerranée CU pour le transfert de la compétence GEMAPI aux syndicats de bassin versant

M. le Maire informe l'assemblée que lors de sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil de Communauté de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine a délibéré afin de modifier ses statuts pour les mettre en cohérence en vue du transfert de la compétence GEMAPI aux syndicats de bassin versant.

Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 l'intégralité des compétences GEMAPI. Néanmoins, malgré la réécriture de ses statuts lors du passage en communauté urbaine, l'Etat a conseillé de mettre à jour ces statuts afin que la définition des compétences GEMAPI et hors GEMAPI soit en cohérence au 1^{er} janvier 2018 avec l'ensemble des acteurs de la GEMAPI, en particulier les syndicats de bassin versant.

Accord unanime du Conseil

Bao Cultural

ACTIVITATS SETMANAL

Cada dilluns 18h30 Xerrem.

Cada dimarts 19h30 cursos de català.

Cada dimecres 18h30 taller de Truc.



AGENDA DEL MES DE MARÇ.

Dues xerrades amb un tema únic "LA HISTORIA DE CATALUNYA".

Dijous 22 de març 18h30 : "De les origines al tractat del pirineus"

Dijous 29 de març 18h30 : "Catalunya moder".

Dues cites amb Yves ESCAPE.

Obert a tothom.

Divendres 30 de Març "Nit del Truc " i un petit sopar... (preu de cost i inscripció)



Totes les activitats de Bao CULTURAL sempre al mateix lloc :
Local de L'associació Casa de la Vila de Bao.
Més confirmacions trucar : 06 72 71 20 80.

Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana



Un any més, Aire Nou de Bao i Bao Cultural, han organitzat el Concurs de Truc . Un èxit de participació de jogaires i de menjadors de l'ollada ben porquejada preparada per en Bernat Cristofol.

Bon ambient tot al llarg de la jornada. Els cantaires de Bao han ofert el cant de l'ollada al moment de païr i el concurs s'és perseguit fins a la final que ha vist El Voló guanyar contra Santa Maria.

Fins l'any que vé !

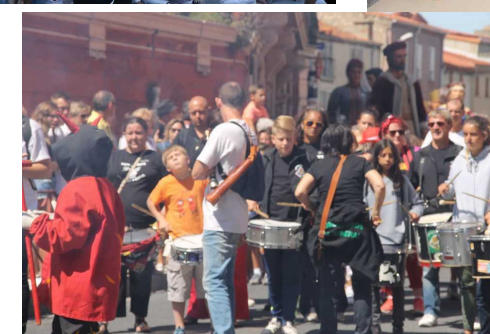
Aire Nou continua el seu camí preparant la disetena edició d'IDENTI'CAT. Rserveu les dates **del 9 al 13 de maig**. Encara una vegada tindreu un programa d'alt nivell. No vos ho deixeu passar !

Mentrestant les activitats de l'Associació continuen dins el marc de la defensa i la promoció de la llengua i la cultura catalanes i la defensa del país.

Seu esperats els dimarts i divendres a La Vilbau, per participar en aquesta tasca, per vos ho passar bé. Castells, Falcons, Diables adults i infantils, Bèsties de foc, Gralles, Tambors, Sac de gemecs...Es pot fer de tot a Aire Nou de Bao.

Properes sortides el 8 de març per l'USAP ; el 11 de març a Vilanova de la Ribera amb la Colla Universitària de Barcelona, Els Arreplegats ; els 24 i 25 de març, a Manresa. Vos hi podeu afegir !

Airenou.cat
airenou@airenou.cat





Il n'est jamais trop tard !!!

**Après l'hiver au chaud ! Et afin de préparer son corps pour l'été !
Venez découvrir les différentes activités adultes pour vous mettre en Form'
Gym Pilate - Gym Fitness - Zumba - Yoga - Street Jazz
Randonnée Adultes**

Info en direct sur le facebook de BAHO FORM et sur www.baho-form.fr

Date	Lieu	Accompagnateur	Dénivelé	Catégorie	Km	Durée	Heure départ	Observations
18/03	CAUDIES MALA-BRAC	BEATRICE	550	MOYEN	13	4H30	8H00	Repas tiré du sac
25/03	BAILLESTAVY	BRUNO	770	MOYEN +	18	5H30	8H00	Repas tiré du sac Changement d'heure
01/04	JOYEUSES PÂQUES							
08/04	Fête de la Rando Argelès	ANIMATEUR SUR PLACE		AU CHOIX			Fonction de la balade choisie	Voir programme - Inscription perso par le Net - Repas tiré du sac
07/04	Rando Orientation PEYRIAC de MER	ANIMATEUR SUR PLACE		FACILE				Repas tiré du sac

Randonnées enfant

Avril 2018 : A définir – Suivez l'actualité sur Facebook.
Chaque parent est responsable de l'enfant qu'il accompagne. Les repas sont tirés du sac à la charge de chaque parent !
Les rendez-vous se donnent au parking du stade de Baho à 9h30.
En fonction du temps, les randonnées peuvent être reportées ou annulées.
Inscription obligatoire au plus tard le lundi du départ.



La Peña Dels Dragons

La Peña Dels Dragons Del Riberal



fait son assemblée générale
Le vendredi 16 février, la Peña dels Dragons del Riberal a tenu son assem-

blée générale 2018. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, le Président André DEDIES remercie la présence de M. GOT, Maire de BAHO, Mrs Yves DELORME et Louis SALVADOR représentant le Club des Dragons Catalans, ainsi que les joueurs Hugo PEREZ et Paul SEGUIER. Il remercie les Municipalités de BAHO (M. Patrick GOT) et de SAINT-ESTEVE (M. Robert VILA) pour le prêt des salles, qui nous permettent d'organiser nos manifestations tout au long de l'année dans les meilleures conditions. Ainsi que Philippe et Maryse TENE pour le prêt de la salle pour les réunions.

Successivement, le rapport moral d'Yves CASTANY et le rapport financier de John

RODRIGUEZ sont votés à main levée et à l'unanimité. Puis, toujours à l'unanimité, le bureau est reconduit dans son intégralité, à savoir : Président André DEDIES, Vice Président Yves CASTANY, Secrétaires Josiane JOULE et Christian DEULOFEU, Trésorier John RODRIGUEZ, membre du CA Philippe TENE.

Les principaux rapports terminés, le Président André DEDIES donne les prochaines dates à retenir : le dimanche 4 Mars la Calçotade, et le lundi de Pâques 2 Avril, la Cargolade. Les deux à la salle le Boléro à SAINT-ESTEVE.

Après la photo souvenir, le Président invite au pot de l'amitié et à un lunch préparé avec « amour » par le bureau.

Baho Pézilla Football Club

Elles sont en finale ! Pour leur 1ère année, les filles se sont qualifiées pour la finale du Challenge Le Goff sur le terrain de Baixas. Menées 2 à 0 à 20 minutes de la fin, elles ont fait une «remuntada» pour s'imposer 4 buts à 2.
Les séniors sont 3ème de leur championnat à portée du duo de tête. Toujours dans le wagon de la montée, ils affronteront Vinça en demi-finale du Challenge Bazataqui.
Les U 17 sont en milieu de tableau dans le championnat honneur tout comme les U15. De belles performances pour des groupes essentiellement composés de 1ère année.
Les U13 poursuivent leur apprentissage en collaboration avec Saint Feliu.
Les U11 dirigés par Kevin et Arnaud ont fait de jolis progrès.
Les U9 poursuivent leur apprentissage et le travail se voit sur les plateaux.
Les U7 travaillent bien et le plaisir de jouer se retrouve en match.



Facebook Baho Pézilla Football Club

Avis de Publicité - Commune de Baho

Convention d'occupation du domaine public au sein du nouveau bâtiment municipal comprenant notamment la mairie et une salle multi activité

ACTIVITÉ DE BAR RESTAURANT

OBJET DE LA PUBLICITE :

Délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire (A.O.T) du Domaine Public communal, de type convention, en vue de l'occupation privative d'un local à usage de restaurant-bar et sa terrasse attenante situé au sein du nouveau bâtiment abritant notamment la nouvelle Mairie et une salle municipale multi activités.

CARACTERISTIQUES :

Textes de référence : Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 - article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Mode de passation : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public communal, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques. Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de services publics.

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation pourra être mis gratuitement à disposition par mail en adressant la demande à l'adresse suivante : sg.mairiebaho@wanadoo.fr
Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à la Mairie de Baho, rue du Ball 66540 BAHO aux heures habituelles d'ouverture. Renseignements : 04.68.92.20.61

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Publicité :

Affichage en Mairie, parution dans le bulletin municipal d'information et affichage sur le panneau lumineux

Date limite de réception des propositions : le **mardi 10 avril 2018 à 12 heures**

Date d'affichage du présent avis (Mairie et panneau lumineux) et de parution sur le bulletin municipal :

lundi 12 mars 2018

Convention d'occupation du domaine public au sein du nouveau bâtiment municipal comprenant notamment la mairie et une salle multi activité

LOCAL À VOCATION COMMERCIALE OU ARTISANALE

OBJET DE LA PUBLICITE :

Délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire (A.O.T) du Domaine Public communal, de type convention, en vue de l'occupation privative d'un local à vocation commerciale ou artisanale (affectation à déterminer) situé au sein du nouveau bâtiment abritant notamment la nouvelle Mairie et une salle municipale multi activités.

CARACTERISTIQUES :

Textes de référence : Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 - article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Mode de passation : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public communal, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques. Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de services publics.

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation pourra être mis gratuitement à disposition par mail en adressant la demande à l'adresse suivante : sg.mairiebaho@wanadoo.fr
Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à la Mairie de Baho, rue du Ball 66540 BAHO aux heures habituelles d'ouverture. Renseignements : 04.68.92.20.61

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Publicité :

Affichage en Mairie, parution dans le bulletin municipal d'information et affichage sur le panneau lumineux

Date limite de réception des propositions : le **mardi 10 avril 2018 à 12 heures**

Date d'affichage du présent avis (Mairie et panneau lumineux) et de parution sur le bulletin municipal :

lundi 12 mars 2018

Chante Baho



Chante Baho : c'est reparti pour un tour... de chants !!!

2018 a bien débuté avec un concert et une messe le 20 janvier à Alenya dans l'église Sainte Eulalie. Les répétitions du lundi soir sont suivies avec assiduité. De nouveaux chants sont à l'étude et avec nos chefs de chœur, chacun prépare avec soin la tournée de 4 jours qui nous conduira à Nice et ses alentours. Quatre concerts avec des chorales du crû sont au programme ainsi

que la messe des Rameaux à Saint Pierre d'Arène. Jean-Marc qui est à l'origine du projet n'a pas oublié d'agrémenter le tout avec quelques sorties et visites qui se feront en toute convivialité comme d'habitude.

A CHANTE BAHO ambiance assurée... si le « chœur » vous en dit...



Comité de la St Jean



CARNAVAL DE BAHO

DIMANCHE 08 AVRIL 15h

Le Carnaval de tous les possibles

Cette année, le carnaval de Baho aura lieu le dimanche 08 Avril 2018. Départ de la cavalcade à 15h au foyer rural. A la fin de la cavalcade, vers 17h, aura lieu, salle Evora un bal costumé pour les enfants. Comme l'année passée, cette fête ne peut être complète que si vous y participez en grand nombre. Alors, appelez tous vos amis, votre famille, petits et grands, sortez les vieilles fripes du placard, maquillez-vous et préparez vous à passer un moment de folie en

notre compagnie.

Venez défilé dans nos rues animées et en délire, rejoignez chars, bandas, grosses têtes, groupes déguisés, clowns, échassiers...Faites vos propres groupes, choisissez un thème et venez nous rejoindre. N'oubliez pas que c'est un carnaval où tout le monde peut participer : petits, grands, gens sérieux ou vrais boute-en-train, oubliez les convenances et venez vous défouler...

Le 08 Avril 2018, ce sera permis !

Nous vous donnons rendez-vous pour la cavalcade le dimanche 08 Avril 2018 à 15 heures. Ne ratez pas cette opportunité de vous amuser en oubliant tout le reste.

Les personnes désireuses de se constituer en groupes peuvent nous contacter au 06 08 98 94 32.



VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 13 MAI 2018



INSCRIPTIONS :

HABITANTS DE BAHO :

Le mercredi 18/04 de 18h30 à 20h00 à côté de la POSTE

SANS DISTINCTION : à coté de la POSTE Les vendredi 20/04, vendredi 27/04, vendredi 04/05, mercredi 09/05 de 18h30 à 19h30

Par courrier :

Du 22/04 au 05/05, documents à télécharger sur www.baho.fr rubrique téléchargements.

Riverains : du 09 au 11 avril documents reçus au domicile à retourner dans l'urne

Commerçants : du 05 au 06 avril à l'endroit habituel

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Emplacement : vert 8€ - noir 10€ - bleu 15€ PAIEMENT A L'INSCRIPTION

Report en cas d'intempéries le 27 mai 2018

Tennis Club



Nos champions résistent par tous les temps. Le vent et le froid ne leur font pas peur !

Les compétiteurs continuent en équipes mixtes et homme.

En tournoi inter-communes le tennis club de Baho est bien représenté et les matchs se déroulent entre les communes de Saint Estève, Baho, Le Soler, Pia, Toulouges et Thuir

Allez Baho !

A bientôt sur les courts. Sportivement Le tennis club de Baho



Vélo Club



La traditionnelle pause-café organisée par le Vélo club Baho s'est déroulée le Dimanche 25 février.

Les cyclistes du département s'étaient donné rendez-vous à Baho, afin de déguster un bon café, ou un petit chocolat, agrémenté de pain d'épice, de chocolat noir et au lait, des tartines de confiture et même des tartines de pâté pour ceux qui avaient un petit creux.

Ce sont pas moins de 356 cyclistes qui ont pu apprécier ce buffet qui leur a été proposé.

Il faut dire que la météo nous a été favorable.

Racing Club Baho XIII

UN BEAU TOURNOI

Il faisait si froid ce 10 février que les organisateurs ont, jusqu'au bout hésité sur le maintien du tournoi "Sauveur IGLESIAS" troisième du nom. Pourtant ce ne sont pas moins de trois cents enfants qui se sont pressés sur le stade Michel BARDES de BAHO, issus de tous les centres de Formation du Département.

Dans une ambiance festive et conviviale, éducateurs, parents et organisateurs ont joint leur bonne humeur pour que les jeunes rugbyman vivent à fond leur

passion.

A 13 heures un magnifique apéritif offert conjointement par la boulangerie de BAHO "La Paline", la Municipalité et le club était servi, au siège, à tous les bénévoles encadrants.

Le Planxot revenait à l'Ecole de Pia venue en nombre braver la tramontane Bahotencque. Les trophées furent remis par M. Patrick GOT (Maire) et Mme Joëlle IGLESIAS-FERRAND (fille de notre ami disparu). Merci à eux pour leur présence. Remerciements à toute l'équipe des enca-

drants de BAHO, au Directeur de l'Ecole de Rugby, et à toutes "les petites mains" solidaires qui se sont spontanément portées volontaires pour la pleine réussite de la journée. Merci aux seniors et juniors pour leur aide à l'arbitrage. Merci enfin aux Dragons Catalans qui ont offert, par le biais de Maxime DU SACRE-COEUR, dirigeant des Geckos et des Dragons, une place à chaque enfant pour le match contre St HELENS au stade Gilbert BRUTUS.



UNE DIFFICILE REPRISE

Privés de compétition pour raison d'intempéries l'équipe senior du club attendait beaucoup de son déplacement à Villefranche du Rouergue. Ce club, qui les talonne depuis le début de la saison, ne fait pas mystère de sa volonté d'accéder au Championnat ELITE 1 la saison prochaine. Pour cela il n'a pas hésité à recruter des joueurs étrangers d'excellente qualité. La confrontation en devenait donc plus piquante. Au final, deux équipes qui se valent avec peut être un petit plus à BAHO qui, sans recrutement Anglo Saxon, a dominé, s'inclinant sur le

fil, bien qu'ayant marqué à quatre reprise contre trois à son adversaire. Il est des arbitrages qui font mal. Ce fut hélas le cas durant toute la première mi-temps avant que les coups de sifflet ne reprennent un rythme normal. Une défaite qui a donc tout pour rassurer l'entraîneur avant la réception de CARPENTRAS dimanche prochain 4 MARS au stade Michel BARDES à BAHO à 15h

Les U19 quant à eux ont complètement déjoué à LEZIGNAN, déboussolés sans nul doute par les sérieuses blessures subies en cours de partie. Après l'exploit inattendu face à AVIGNON en huitième de Coupe de France qui les a vus se

qualifier brillamment, ils se sont inclinés lourdement face à un groupe, certes rugueux, mais prenable. Il faudra se remettre vite en question avant le périlleux déplacement à ALBI samedi prochain 3 mars.

Les f2minines continuent leur apprentissage. Gageons que cette saison de pleine Formation portera ses fruits dans un avenir proche. Prochain déplacement prévu le 11 mars chez les Grizzlis de LIMOUX. Reprise des cours à l'Ecole de Rugby mardi 6 mars. À 19h chaque jeune licencié se verra offrir "le ballon pour chacun" de la FFRXIII.